

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 12 décembre 2025

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; Mme Nadine RIVET ; M. Michel CUBERTAFOND
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés

- Ville de Limoges : M. Émile Roger LOMBERTIE, Président ; M. Vincent JALBY ; M. Thierry MIGUEL

> Assistant à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydia MOUSNIER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2025.45

Mise à disposition d'espaces pour l'année 2026

Très régulièrement, les espaces de l'Opéra de Limoges sont sollicités pour l'organisation de réunions de travail. Dans un souci d'ouverture et de valorisation de notre bâtiment, nous souhaitons également rendre ces espaces accessibles à des tiers - associations, partenaires ou entreprises - afin de contribuer à la vie et à l'animation de l'Opéra. La présente délibération vise donc à présenter les sollicitations reçues pour les mois à venir.

Organisme Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme	Date 28 janvier 2025	Espace mis à disposition Foyer du public (Grand Théâtre)	Valorisation 1 750 € HT
Objet Organisation d'un concert caritatif	La soirée a lieu dans le cadre d'un concert caritatif organisé par le Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme, afin de soutenir et faire connaître ses actions en faveur de l'inclusion et de la sensibilisation à l'autisme.		

Organisme Établissements scolaires de Beaubreuil	Date 19 juin 2026	Espace mis à disposition Grande salle Jean Moulin et divers espaces	Valorisation 3 375 € HT
Objet Chorale des établissements scolaires du quartier de Limoges Beaubreuil	Le projet du collège Anatole France est de créer un spectacle musical intitulé « Beaubreuil en Musique » avec les CM2 et les collèges du quartier de Beaubreuil autour de chansons françaises. Les établissements qui participent au projet sont : <ul style="list-style-type: none"> - L'école des Homérides ; - L'école M. Proust ; - La chorale du collège Firmin Roz ; - La chorale du collège Anatole France. 		

Organisme APAJH	Date Restitution le 23 juin 2026	Espace mis à disposition	Valorisation 3 375 € HT
---------------------------	--	--------------------------	-----------------------------------

		Grande salle Jean Moulin et divers espaces	
Objet Restitution des ateliers création expression corporelle	<p>L'IME, APAJH 87 souhaite proposer un projet d'ateliers de création et d'expression corporelle autour du théâtre et des arts plastiques accompagné par le « Collectif sur le Bord ». Les jeunes concernés pourraient ainsi découvrir et participer à des ateliers regroupant plusieurs techniques : diction, articulation, gestion de la respiration, placement du corps et utilisation de l'espace. En parallèle des séances seront aussi dédiées à la création (prise de son, photos, réalisation diverses)</p> <p>La restitution pourra prendre différentes formes : clip, exposition photo, spectacle, selon les envies et la volonté des jeunes.</p>		

Organisme Cie les Singuliers associés	Date 20 octobre 2026	Espace mis à disposition Salle, cafeteria et Auditorium (MAD - Jean Moulin)	Valorisation 3 500 € HT
Objet Organisation d'un spectacle avec les adhérents de la fondation Delta +	Depuis deux ans, la compagnie Les Singuliers Associés mène des répétitions mensuelles à la MAD, en collaboration avec un groupe de l'EANM Delta Plus Beaubreuil. Ensemble, ils développent des projets de création associant théâtre et percussions, en partenariat avec l'association Joli Mandingue. Au terme de ce travail collectif, la compagnie souhaite désormais partager cette expérience avec le public à travers une rencontre dédiée.		

Je vous propose d'autoriser le Président de la régie personnalisée, ou par délégation le Vice-Président et le Directeur général, à signer les contrats de location et les conventions de partenariat à venir entre l'Opéra de Limoges et les structures concernées, ainsi que l'ensemble des avenants et documents nécessaires à leur mise en œuvre.

ADOPE A L'UNANIMITE

